

Compte-rendu de la 1^{ère} séance du Comité Vélo

Visioconférence – vendredi 20 novembre – 9h30

Participants :

MAIRIE DU 15^e : Philippe Goujon, Isabelle Lesens, Jean-Yves Pinet, Anne-Claire Tyssandier, Marion Pariset, Jacques-Henri Semelle, Alexandre Dié, Quentin Mongermont

SERVICES :

- Direction de la Voirie et des Déplacements : Thierry Mallet, Benoît Chaumeret
- Direction de la Propreté et de l'Eau : Jean-Nicolas Fleurot
- RATP : Sylvie Pouget
- Commissariat du 15^e : Philippe Vereau

ASSOCIATIONS :

- CycloCube : Xavier Faure
- Paris en Selle15 : Yves Le Jan et Zouheir Isfaouin
- Mon vélo en Seine : Thibault Delafon et Emmanuel Grolleau
- Diplomacycles : Cécile Place-Bernardin
- Ministères sociaux, groupe vélo : Jean-François Pierre

HABITANTS TITULAIRES : Jérémy Ledan, Séverine de Verthamon, Fabienne Guerre-Genton, Arnaud Salettes

ANONYMES : deux personnes enregistrées sous un numéro

*

INTRODUCTION

*

Le tirage au sort du premier Comité Vélo s'est déroulé à 9h00 en présence de Philippe Goujon, Maire du 15^e, de Grégory Canal, premier Adjoint au Maire et d'Isabelle Lesens, Conseillère d'arrondissement déléguée aux mobilités actives.

Le tirage au sort paritaire, retransmis en direct sur You Tube et les réseaux sociaux, a permis de désigner huit habitants dont quatre titulaires et quatre suppléants, conviés à rejoindre la première séance du Comité à l'issue du tirage au sort.

Philippe Goujon rappelle les enjeux de la diversification des modes de transport et la part importante du vélo dans les déplacements au quotidien. La Mairie du 15^e contribue au renforcement des infrastructures dédiées aux cyclistes : pistes cyclables, stationnement vélo, pompes à vélo, etc.

Philippe Goujon perçoit la création du Comité Vélo comme un atout pour les prochains aménagements à l'aide d'une concertation ouverte aux associations de cyclistes et aux habitants. Le Maire lance un premier tour de table pour des premières réactions.

Yves Le Jan - Paris en Selle15 - demande que la représentation des habitants de l'arrondissement se matérialise par plus de quatre titulaires ou propose la retransmission des prochaines séances du Comité Vélo en direct pour élargir l'audience et ainsi favoriser la transparence. Il ajoute que l'horaire du midi ou du soir après 18h serait plus opportun pour les membres de la société civile.

Xavier Faure – CycloCube – se félicite de cette initiative et propose aussi un autre horaire pour la prochaine séance.

Cécile Place-Bernardin – Diplomacycles – représente les diplomates du Quai d'Orsay et circule principalement entre le Quai d'Orsay et Convention.

Thibault Delafon – Mon Vélo en Seine – souhaite que l'ordre du jour intègre également la continuité des voies cyclables aux jonctions de l'arrondissement et des arrondissements voisins : jonction rue Lecourbe et rue de Sèvres.

Jean-François Pierre – Ministère So Velo – représente le personnel, à deux tiers féminin, du Ministère de la Santé et du Travail. Il traverse et habite dans le 15^e et espère d'autres axes apaisés.

Isabelle Lesens commente la carte des aménagements cyclables du 15^e en présentant la légende et sa traduction sur la carte.

Jacques-Henri Semelle, Adjoint de quartier, évoque les deux projets qui concernent son quartier, à savoir la rue Linois et l'avenue Emile Zola. Il demande une grande vigilance afin que la méthode de l'aménagement de la rue Lecourbe soit préférée à celle de la rue de Vaugirard.

Marion Pariset, Adjointe de quartier, veut impliquer autant que faire ce peut les habitants et favoriser la cohésion entre les différents usagers de l'espace public.

L'ordre du jour présenté par le Maire et Isabelle Lesens aborde en premier lieu l'aménagement cyclable à double sens de la rue de Vaugirard.

*

VAUGIRARD

*

Philippe Goujon déplore le manque de concertation dans la mise en œuvre de la piste cyclable de la rue de Vaugirard alors même que l'aménagement du bas-Vaugirard fut une réussite.

Isabelle Lesens diffuse une présentation reprenant les points majeurs de la nouvelle piste à double sens à l'appui de photos, avant et après les aménagements de l'été 2020. On peut notamment prendre connaissance des nouvelles places de stationnement, des problèmes du « tourne à gauche » sur les rues Maublanc et Cambronne.

Jean-Yves Pinet, Adjoint chargé de l'amélioration de l'espace public, de la sécurité civile et routière, et de la prévention ces crues de Seine, rappelle les nombreuses remontées des habitants sur cette piste cyclable, et l'impérieuse nécessité de faire cohabiter les usagers : cyclistes, deux roues motorisés, piétons, bus. Il ajoute que cette piste a eu de nombreuses répercussions négatives sur le travail des services publics tels que la propreté et la sécurité.

Benoît Chaumeret de la mission aménagement cyclable qui portera bientôt le nom de mission vélo rappelle les projets mis en œuvre sous la précédente mandature : REVe, les aménagements provisoires notamment.

Il rappelle que la piste bidirectionnelle de la rue de Vaugirard est un souhait de la Maire de Paris, dont les avantages sont moins visibles que les inconvénients parce que c'est un aménagement provisoire. La pérennisation bidirectionnelle permettra de pallier les dysfonctionnements.

Les pistes cyclables provisoires ont été réalisées sans concertation mais la pérennisation se fera de manière concertée.

Philippe Goujon porte un projet de piste unidirectionnelle dans le sens inverse de la rue de Vaugirard avec la Maire de Paris depuis quelques années, et, même si cela semble trop lent, le projet a le mérite d'exister. Ce projet prenait du temps car le Maire avait le souci de donner plus de place aux piétons, cyclistes et automobilistes sans les opposer. L'absence de concertation a fait l'objet de nouvelles discussions avec la Maire pour sortir de cette situation.

Isabelle Lesens insiste sur le fait que la rue de Vaugirard devait être un pendant de la rue Lecourbe. Cependant, le lancement des travaux en août sans prévenir les habitants a contraint la Mairie du 15^e à réagir par l'envoi de courriers postaux aux riverains. Les retours

confirment tous les constats qui sont faits par la Mairie du 15^e et, sans être opposés au projet, les habitants souhaiteraient une vraie concertation.

Les retours confirment largement les constats faits dans la lettre du Maire. Il y a eu très peu d'oppositions sur une piste dans le sens opposé à la circulation.

Par ailleurs, les commerçants font tous le même constat, ils sont obligés de recevoir les livraisons dans le couloir de bus déportant les problèmes sur la seule voie de circulation. Cela contraint certains commerçants à arrêter les livraisons de jour, préférant les recevoir de nuit.

Isabelle Lesens fait état des nombreux accidents au croisement des rues de Vaugirard et de l'Abbé Groult, et des automobilistes qui tournent à gauche sans prendre en compte les cyclistes venant du sud de l'arrondissement.

Par ailleurs, les places pour handicapés sont devenues dangereuses et certaines ont déjà été déplacées.

Philippe Goujon atteste de la dangerosité du « tourne à gauche ». Les automobilistes qui utilisent la rue ne connaissent pas tous le quartier et le marquage au sol est inédit et favorise l'incompréhension des automobilistes entraînant des conflits d'usage.

Le Commissariat du 15^e rejoint le Maire sur ses propos notamment sur la diminution de la fluidité de la circulation et sur les problèmes de livraison des commerçants ou encore l'approvisionnement de chantiers.

Le Commissariat communique les chiffres portant sur les accidents corporels impliquant une intervention des agents de police. Cela exclut de facto l'ensemble des accidents « mineurs ».

Du 1^{er} aout au 17 novembre, 20 accidents corporels impliquant des vélos ont été recensés dont trois rue de Vaugirard notamment au carrefour de la rue de la Convention, cinq sur les quais, deux boulevard Pasteur, deux boulevard Victor et quatre rue Lecourbe.

Yves Le Jan – Paris en Selle15 fait le constat que la rue Lecourbe est plus accidentogène que la rue de Vaugirard.

Le Commissariat rappelle que ces chiffres excluent les petits accidents.

Sylvie POUGET de la RATP réalise une veille générale sur les impacts en temps de parcours des lignes de bus sur la rue de Vaugirard. Elle ne signale aucun problème particulier à ce jour mais reste vigilante sur l'évolution de la situation.

Philippe Goujon rappelle néanmoins que la rue Maublanc s'est affaissée l'année dernière en raison des fortes fréquentations des lignes de bus. D'autre part, les livraisons des commerçants se réalisent sur les voies de bus.

Jean-Yves Pinet souhaite plus de sécurité pour tous et demande une analyse précise des accidents. Il rappelle que, malgré son opposition à la piste cyclable de la rue Lecourbe, la concertation et le temps pris pour son aménagement ont pour fruit sa réussite.

Anne-Claire Tyssandier est surprise par l'intervention de la RATP qui se satisfait d'une situation accidentogène et modifiant en profondeur le travail des services publics.

Plusieurs membres des associations cyclistes évoquent l'utilisation des pistes cyclables par les enfants et leurs parents pour aller à l'école. Cette fréquentation, nouvelle dans le 15^e, témoigne, selon eux, de l'esprit de sécurité, sur les pistes cyclables de l'arrondissement.

L'association Paris en Selle15 a recensé les intersections où les feux manquent. Elle demande d'homogénéiser le régime de priorité sur ces intersections. Concernant la rue Lecourbe, les cyclistes ne peuvent pas se doubler en raison d'une piste trop étroite.

Par ailleurs, il est important que les pistes cyclables soient régulièrement nettoyées pour éviter des accidents.

Jean-Nicolas Fleurot, des services de la propreté, explique que le 15^e étant sous organisation privée, la grève au sein de la Direction n'affecte pas l'arrondissement. L'opération « feuilles » menée par les services de propreté est terminée mais les chutes de feuilles se poursuivent jusqu'en décembre.

Par ailleurs, il souligne de nombreux conflits d'usage entre les cyclistes et ses agents sur la rue de Vaugirard.

Jean-François Pierre – Ministère So Velo – a réalisé un sondage auprès des 4.000 agents du ministère dont 2.000 sont dans le 15^e. 30% d'entre eux demandent plus de pistes cyclables. Ils se réjouissent de la continuité des pistes cyclables dans le 15^e.

Philippe Goujon dévoile les chiffres issus des capteurs installés sur les pistes cyclables de l'arrondissement mais la période actuelle rend difficile l'exploitation de ces chiffres. De nouveaux capteurs automatiques seront installés dans les prochains mois.

*

RUE DE SEVRES

*

Les problématiques concernent essentiellement l'hôpital Necker et la configuration de la rue, moins large, ne permet pas de mettre en place deux pistes cyclables. Les capteurs révèlent que la piste expérimentale bidirectionnelle est sous-utilisée car elle n'est utilisée que dans le sens du 6^e vers le 15^e, les cyclistes préférant emprunter, comme avant, la voie de bus dans le sens 15^e vers le 6^e.

Les associations attestent de cette situation. Philippe Goujon demande une piste unidirectionnelle du 6^e vers le 15^e.

*

QUAI D'ISSY

*

Isabelle Lesens se félicite que la jonction entre Issy-les-Moulineaux et Paris puisse se faire désormais avec deux pistes cyclables bidirectionnelles qui se rejoignent à la sortie de Paris.

Philippe Goujon demande que cette piste cyclable s'intègre dans le programme de réaménagement de l'appel à projets Inventons la Métropole du Grand Paris 2 avec un site végétalisé et des trottoirs refaits.

La Ville de Paris, la Mairie du 15^e et la ville d'Issy travaillent ensemble sur ce projet.

*

RUE LINOIS / EMILE ZOLA / FREMICOURT

*

La Mairie du 15^e demande qu'un carrefour à la japonaise soit prévu dans le projet de la rue Linois mais la Mairie de Paris veut faire une piste cyclable de part et d'autre de la rue.

Benoît Chaumeret indique que la piste cyclable commencera à être réalisée dans un mois, de préférence de nuit, ou alors les travaux seront reportés après les vacances d'hiver. La Mairie de Paris va essayer d'améliorer la traversée des piétons dans le projet d'aménagement.

Philippe Goujon interpelle la Ville sur le fait qu'il ne faut pas entraver la reprise commerciale de la rue pendant la période de Noël et que cet aménagement se fait une nouvelle fois sans concertation.

Sylvie Pouget de la RATP demande qu'une voie de bus soit maintenue pendant les travaux. Le couloir de bus peut être néanmoins provisoirement coupé. La RATP fera remonter l'impact sur ses lignes en cas de changement majeur.

Jacques-Henri Semelle souhaite connaître les modalités de concertation de la rue Linois. Ce sujet sera abordé lors du prochain Conseil de quartier.

Jean-Yves Pinet participera à une réunion d'ouverture de chantier.

*

AVENUE EMILE ZOLA ET RUE FREMICOURT

*

La Mairie du 15^e a proposé une « vélo rue » sur cet axe proposé par l'association Paris en Selle15 dans le cadre des aménagements expérimentaux. La Mairie de Paris estime qu'il n'y a pas assez de cyclistes pour ce genre d'aménagement.

*

OFFRES DE STATIONNEMENT CYCLABLE

*

Les stationnements sécurisés pour vélo se développent et accompagnent le développement de l'usage du vélo.

Dans le 15^e, des centaines d'arceaux s'ajoutent aux quatre véloboxes installées, à la vélostation Montparnasse inaugurée le 10 novembre et à l'expérimentation en partenariat avec Nielsen concept et Paris&co qui verra le jour prochainement au métro Sèvres-Lecourbe.

Philippe Goujon rappelle sa volonté de multiplier l'implantation des arceaux à chaque aménagement de voirie.

Benoît Chaumeret évoque le coût élevé de la maintenance des véloboxes, mais le choix politique reste celui de les développer.

Fabienne Guerre-Genton, un des membres tirés au sort, déplore que les roues de scooters stationnés dépassent sur les pistes cyclables et accentuent les risques d'accidents.

Yves Le Jan – Paris en Selle15 – demande des arceaux au début des passages piétons. Il en manque cruellement sur le quartier rue des Morillons et les rues Blomet/Vaugirard. Il félicite la Mairie pour l'aménagement en sens inversé d'un tronçon de la rue Desnouettes.

Philippe Goujon appelle les membres du Comité à transmettre leurs propositions entre chaque Comité Vélo. Le Comité Vélo pourrait se réunir tous les trois mois.